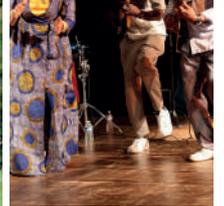


2024

BULLETIN
MUNICIPAL
DE LIMAS



PÊLE-MÊLE



2024



MADAME, MONSIEUR, CHÈRE LIMASSIENNE, CHER LIMASSIEN

Alors que s'achève l'année 2024, marquée par l'effervescence des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, la ville de Limas s'est inscrite dans cette dynamique en favorisant des initiatives locales.

Les élèves de l'école élémentaire ont participé à une Semaine Olympique et Paralympique. Les enfants des structures petite enfance et du centre de loisirs ont présenté une exposition d'œuvres de «La Grande Lessive» sur le thème du sport. Notre festival culturel «La Folle Parenthèse» s'est ouvert avec la lecture-spectacle «Ironie du sport», rassemblant sur scène les assistantes maternelles et les bibliothécaires. Les installations sportives de la commune ont bénéficié d'investissements significatifs portés par la Municipalité, comme vous le découvrirez dans les pages qui suivent. Le terrain synthétique et la piste d'athlétisme, en couverture de ce bulletin, ainsi que les nouveaux vestiaires du stade Jean Thévenet ont été inaugurés le 19 octobre, lors d'une très belle fête d'anniversaire des 80 ans de l'A.S. Limas Football. Financés par la Ville, avec le soutien du Département et de la Fédération Française de Football, ces travaux répondaient à la demande du Président René Sangouard et des membres du club, qui peuvent désormais jouer toute l'année et par tous les temps. Le chantier de rénovation thermique a débuté au gymnase et se poursuivra ces deux prochaines années avec l'isolation de sa toiture et l'installation de panneaux photovoltaïques.

À l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, un terrain multisports a été aménagé chemin du Loup. Le 9 mars, lors d'une cérémonie d'hommage à celui qui fut Maire de Limas de 1977 à 2001, le gymnase communautaire est devenu «Gymnase Hubert Boulaud».

La Ville a poursuivi sa promotion du sport et de la culture en faveur des jeunes, en renouvelant l'aide forfaitaire aux Limassiens de 6 à 18 ans, qui souhaitent pratiquer une activité sportive ou culturelle régulière, au sein d'une association. Le conseil municipal a d'ailleurs voté à l'unanimité une augmentation du montant de cette aide, la portant ainsi à 50 € par année scolaire.

Pour 2025, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches et ceux qui vous sont chers, une très belle année, pleine de nouveaux défis.

Que cette dynamique, toujours «Plus vite, plus haut et plus fort - ensemble» se poursuive tout au long des 12 prochains mois !

Michel THIEN
Maire de LIMAS

SOMMAIRE

- MÉDIATHÈQUE ET CULTURE - P 4
- CONCERTATION ET VIE DE QUARTIER - P 5
- DÉMARCHES ADMINISTRATIVES - P 6
- URBANISME - P 7
- LIMAS SPORT ET CULTURE - P 7
- BUDGET COMMUNAL - P 8
- DÉPARTEMENT DU RHÔNE - P 9
- AGGLO VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE - P 10/11
- TRAVAUX - P 12/15
- DÉVELOPPEMENT DURABLE - P 16/17
- FLEURISSEMENT - P 18
- VILLAGE DE NOËL - P 18
- COMMUNICATION - P 19
- POLICE MUNICIPALE - P 19
- CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - P 20
- ACTION SOCIALE - P 21
- CENTRES DE LOISIRS - P 22
- RELAIS PETITE ENFANCE ET MICRO-CRÈCHE - P 23
- ÉCOLES - P 24/25
- HISTOIRE ET PATRIMOINE - P 26
- EXPRESSION LIBRE - P 27

Limassien - Bulletin Municipal Officiel

Janvier 2025

Directeur de publication :

Michel THIEN

Rédaction, documentation, diffusion :

mairie de Limas - Tél. 04 74 02 27 90

contact@limas.fr

Diffusion gratuite

Crédit photo : Mairie de Limas.

Couverture © A2C Sports

4ème de couverture :

Les Classes en 4 de Limas © Mika Pollet

Conception, réalisation, impression :

GKLY - 69400 Limas

Tél. 07 86 26 95 18



→ SUIVEZ-NOUS !



www.limas.fr



@VilledeLimas



Ville de Limas



Limassien

La culture à Limas :

C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET AVEC TOUS !

Que ce soit à la médiathèque, à la salle des fêtes ou en extérieur, au théâtre de Verdure ou encore sur le parvis de la médiathèque, la culture à Limas est l'affaire de tous.

La culture, c'est savoir créer des événements ensemble, savoir échanger des compétences pour réaliser des spectacles, des animations, des expositions mais c'est aussi créer des liens.

En 2024, l'équipe de la médiathèque a travaillé artistiquement avec différentes associations et sur de multiples réalisations.

Nous avons choisi de vous rappeler quelques bons souvenirs partagés :

FOLLE PARENTHÈSE EOL(E) ET MANGASTYLE



- La Nuit de la Lecture, en janvier : opération nationale qui a lieu dans toutes les médiathèques de France. Cette année, nous l'avons dédiée aux plus jeunes qui ont pu venir en pyjama pour écouter des histoires de pieds, de mains, de têtes, de cheveux et d'oreilles, bien sûr !
- Atelier d'écriture, en mars, dans le cadre de la Semaine Littéraire du Beaujolais : c'est l'autrice Sylvie Callet qui est venue nous apprendre à faire des alexandrins.



FOLLE PARENTHÈSE LECTURE-SPECTACLE

- Création d'un spectacle sur la poésie, dans le cadre du Printemps des Poètes, par l'équipe de la médiathèque et la musicienne Gaëlle Macé.
- Les ateliers théâtre à l'école avec Carole Genetier.
- Une magnifique exposition sur le bois, en collaboration avec Fibois 69.
- Une lecture sur le vélo, avec l'association « Limas à Vélo ».
- Les heures musicales, avec le Conservatoire de l'Agglomération de Villefranche.
- La création du spectacle « Ironie du sport », mis en scène par Carole Genetier. Cette lecture-spectacle a rassemblé les bibliothécaires et les assistantes maternelles.
- La mise en scène et la technique pour le spectacle « Limas, ma terre natale », organisé par le Comité Histoire et Patrimoine.
- La mise en espace et la réalisation de frises pour les 35 ans des Ateliers d'Arts Plastiques.
- La création du raconté-tapis « La folle aventure du doudou perdu », avec Saphia Aissaoui, Carole Genetier et les assistantes maternelles.

Et pour le festival « La Folle Parenthèse » qui a rassemblé, cette année, plus de 1000 spectateurs : l'accueil d'EOL(e) dans la programmation et la complicité de l'A.S. Limas Handball, ainsi que le Comité des fêtes pour les restaurations légères et les buvettes après les spectacles !

Oui, la culture c'est vraiment l'affaire de tous ! ■



CAROLE GENETIER ET LA MASCOTTE SIMONE.

2024



Concertation et vie de quartier

CHAQUE ANNÉE, NOUS VOUS PROPOSONS DEUX PORTRAITS DES DÉLÉGUÉS DE QUARTIERS AFIN D'APPRENDRE À MIEUX LES CONNAÎTRE.

Dans le dernier bulletin, nous étions allés à la rencontre de Sylvie Lachize et Jean-Luc Chevalier. Dans cette édition, nous vous présentons Valérie Vache et Gilbert Jomain.



**VALÉRIE VACHE,
DÉLÉGUÉE DES
QUARTIERS
"LE MARTELET"
ET "LA BARRE"**

« D'origine caladoise, j'habite à Limas depuis août 2016. Je suis déléguée de quartier depuis le début de ce mandat, en 2020.

Selon moi, le délégué est un bénévole impliqué dans la vie de son quartier. Il est le "trait d'union" entre les habitants et la municipalité. Son rôle consiste à rencontrer et écouter les habitants lors de réunions ou de sollicitations plus personnelles.

Il prend acte de leurs observations et leurs propositions afin de les faire remonter aux élus et services concernés.

Les réunions de quartier sont des moments d'échanges très appréciés par les habitants et nous souhaiterions qu'il y ait encore plus de participants. Nous organisons aussi chaque année la Fête des Voisins au printemps. Nous constatons un vrai engouement dans certains secteurs du quartier.

Néanmoins, il reste encore des habitants à convaincre pour les encourager à participer à ces moments d'échanges qui renforcent les liens et la vie de quartier ! » ■



**GILBERT JOMAIN,
DÉLÉGUÉ DES
QUARTIERS
"LE PELOUX"
ET "LE BESSON"**

« J'habite à Limas depuis 1958 où mes parents ont acheté une propriété agricole située au Besson et au Peloux. Je connais donc bien ces secteurs mais malheureusement pas tous leurs habitants. Ce quartier est vaste ! Il représente la moitié de la commune avec des activités très diverses : commerciales, industrielles, artisanales et agricoles.

Pour faire connaissance, la municipalité a organisé une réunion du Peloux et du Besson, en avril dernier : cela a permis aux habitants de rencontrer les élus, d'exposer leurs problèmes, de poser des questions et d'obtenir ainsi des réponses en direct.

Pour moi, le rôle de délégué de quartier est d'être à l'écoute de ses habitants pour faire remonter leurs doléances ou leurs satisfactions auprès de la municipalité. Je rencontre souvent des riverains lorsque je distribue les informations municipales dans les boîtes aux lettres ou lors d'événements organisés à Limas. Pour ceux que je ne croise pas régulièrement, n'hésitez pas à me contacter ! » ■

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS

sur les délégués de quartiers et leurs coordonnées sur www.limas.fr

À VOTRE SERVICE !

Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h, 13h30 à 17h
Samedi : 9h à 12h
Téléphone : 04 74 02 27 90
Fax : 04 74 02 27 99
Mail : contact@limas.fr

Un outil au service des familles, le Portail Famille vous permet de :

- Consulter et modifier vos données personnelles et familiales
- Réserver, modifier ou annuler la présence de votre (vos) enfant(s) aux accueils périscolaires, à la restauration scolaire et aux accueils de loisirs.
- Consulter vos factures

Vous avez accès au Portail Famille depuis le site internet de la commune.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La Direction de l'Information Légale et Administrative (DILA)

met à votre disposition des services en ligne innovants pour simplifier la vie des usagers.

- Des services accessibles 7j/7, 24h/24 et sans déplacement
- Une démarche plus simple, plus rapide, sans perte de temps
- Quelques clics suffisent pour transmettre le dossier complet (formulaires et pièces justificatives)

Pour ce faire, rendez-vous sur le site www.service-public.fr et laissez-vous guider.



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Les démarches accessibles depuis service-public.fr pour notre commune sont les suivantes :

- Demande d'actes d'état civil (naissance, décès, mariage)
- Déclaration de changement de coordonnées
- Demande d'inscription sur les listes électorales (nouvelle inscription, changement d'adresse sur la commune)
- Recensement citoyen obligatoire
- Déclaration d'ouverture de chantier

Quelle pièce ?

- Carte d'identité
- Passeport
- Duplicata de permis de conduire

Où s'adresser ?

Mairies de Gleizé, Villefranche, Anse (sur RDV)
Mairies de Gleizé, Villefranche, Anse (sur RDV)
En ligne uniquement sur le site
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

- Certificat d'immatriculation

En ligne uniquement sur le site
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

- Recensement militaire

Mairie du domicile

- Extrait acte de naissance

Mairie du lieu de naissance

- Reconnaissance avant naissance

N'importe quelle mairie

Si l'enfant n'est pas encore né, on peut faire une reconnaissance avant naissance : c'est le papa qui reconnaît l'enfant, à n'importe quel moment.

La présence de la mère n'est pas nécessaire.

- Dossier en vue de la célébration d'un mariage

Condition : avoir une attache avec la commune (y demeurer ou les parents d'un des futurs époux y demeurent). Liste des documents à fournir : se renseigner en mairie. Publication des bans : 10 jours

- Déclaration et convention de Pacs

Mairie du domicile

- Changement de nom

Dépôt du dossier de demande à la mairie de naissance ou mairie du domicile. Possibilité de télécharger le dossier sur <https://www.service-public.fr>. CERFA 52372*01 à compléter et à remettre en mairie avec pièces justificatives.

- Certificat de vie

Mairie du domicile

- Extrait acte de mariage

Mairie du lieu de mariage

- Extrait acte de décès

Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt

- Extrait de casier judiciaire

Casier judiciaire 44317 Nantes cedex 3 site Internet : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>

- Certificat de nationalité française

Tribunal du domicile

- Légalisation de signature

Mairie du domicile

Ne pas signer les documents à l'avance

- Inscription sur la liste électorale

Inscription possible en mairie jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin.

Le demandeur doit produire les pièces justifiant de sa nationalité, son identité et son attache avec la commune

(ex. facture d'eau, gaz, électricité ou téléphone fixe) ou en ligne, en se connectant sur <https://www.service-public.fr>

- Attestation d'accueil

Mairie du domicile

Liste des documents à fournir : se renseigner en mairie.



Ma Sécurité
Un site et une application police-gendarmerie

Déposez plainte en ligne

- Flasher le QR CODE pour accéder au site masecurite.interieur.gouv.fr
- Vérifiez que vous remplissez les conditions pour une déclaration.
- Identifiez-vous avec France Connect
- Complétez votre déclaration en ligne.
- Votre demande sera prise en compte par le service traitant.
- En fonction des éléments déclarés, votre démarche pourrait nécessiter un rendez-vous.

LOGO POLICE NATIONALE / LOGO GENDARMERIE NATIONALE



Urbanisme

APRÈS 6 ANNÉES DE TRAVAIL, LE NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET DE L'HABITAT (PLUIH) A ÉTÉ ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 9 OCTOBRE 2024.

Ce document, qui fixe les règles pour la construction des bâtiments sur l'ensemble de l'agglomération, est déjà consultable en ligne et sera applicable dans le courant de l'année 2025.

Le Maire, Michel Thien et Véronique Pariot, Adjointe à l'Urbanisme ont participé à de nombreuses réunions, proposé des orientations, apporté des modifications et consulté les élus pour que le document, qui gèrera l'urbanisme de Limas dans la décennie à venir, permette au village d'accueillir de nouveaux habitants tout en gardant son caractère et sa spécificité.

Le règlement a aussi été pensé pour limiter les îlots de chaleurs et éviter l'étalement urbain. La commune gardera de vastes espaces agricoles. Dans les zones urbanisées, les éléments remarquables seront protégés et la densification sera possible à condition de préserver la perméabilité des sols.

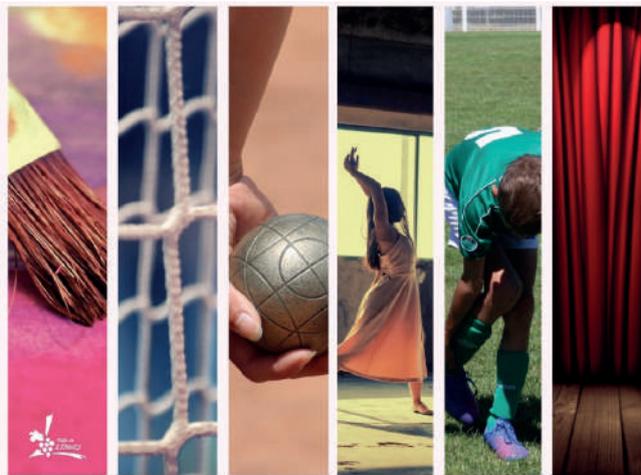
Pour que Limas reste, avant tout, un village où il fait bon vivre. ■



LE NOUVEAU PLUIH EST CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET www.agglo-villefranche.fr

Limas Sport et Culture

BOUGEZ, SORTEZ, DÉCOUVREZ !



DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE EN DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DEVANT LE DYNAMISME DE SES ASSOCIATIONS, LA MUNICIPALITÉ A SOUHAITÉ ENCOURAGER LES JEUNES À PRATIQUER UNE ACTIVITÉ SPORTIVE OU CULTURELLE RÉGULIÈRE, EN LEUR APPORTANT UN SOUTIEN FINANCIER.

Pour ce faire, la Ville a décidé de renouveler l'aide forfaitaire, versée sans condition de ressources, aux jeunes Limassiens de 6 à 18 ans, qui souhaitent pratiquer une activité dans un club ou une association.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, le 29 avril dernier, une augmentation du montant de cette aide, la portant ainsi à 50 € par année scolaire (contre 30 € l'année dernière).

162 jeunes ont profité de ce soutien. ■

Le budget communal 2024

La municipalité a souhaité, en cette année olympique, accentuer les investissements en faveur des équipements sportifs. Le budget a été réparti sur trois réalisations majeures :

- La première phase de la réhabilitation du gymnase (devenu propriété de la commune de Limas en septembre 2023), au profit des collégiens mais également du sport loisirs (AS Limas Handball, Intersports....)

- Au stade Jean Thevenet, la réalisation d'un terrain de football synthétique, pour permettre une pratique par tous les temps et économiser la ressource en eau et la réfection des vestiaires du football.

- La concrétisation d'un projet initié par le Conseil municipal des jeunes avec la livraison fin octobre d'un terrain multisports (basket et football), en libre accès, sur l'aire de loisirs Hubert Boulaud.

Le total de ces dépenses représente une enveloppe de 1 785 000 €, soit 70% du budget d'investissement.

La commune a été soutenue de manière forte par le Conseil Départemental du Rhône qui a attribué des subventions à hauteur de 210 000 € pour le gymnase, le terrain de football et les vestiaires.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, on notera la permanence du soutien à la vie locale, que ce soit en faveur des associations, du Centre Communal d'Action Sociale, des écoles, avec notamment le financement du voyage des CM2 à Paris et le renouvellement du matériel sportif de la salle d'évolution, ainsi que le versement d'une aide exceptionnelle à l'OASIS pour l'aider à se relever après l'incendie qui l'a privé de sa boutique.

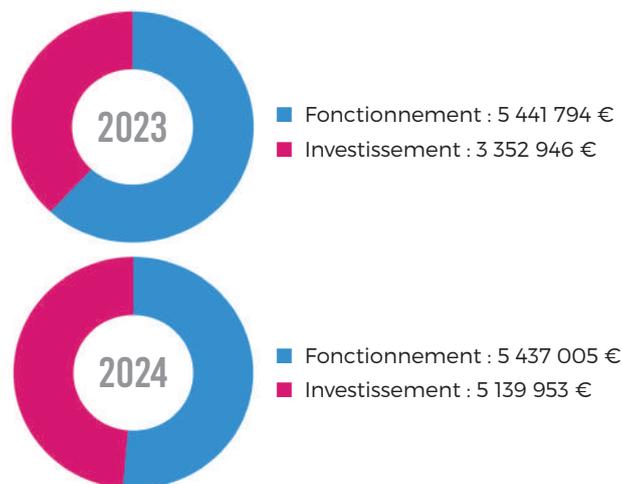
Toutes ces opérations sont possibles grâce à une maîtrise des dépenses qui permet de dégager de l'autofinancement dans un contexte inflationniste préoccupant.

La Direction des Finances Publiques a réalisé une Synthèse de la qualité des comptes pour analyser les forces et les faiblesses de la gestion de la commune de Limas. Pour 2023, l'Indicateur de Pilotage Comptable (IPC) de la commune de Limas est de 100/100 (90,91 en 2022).

Les perspectives tracées par le Projet de loi de finances pour 2025 nous incitent à adopter une posture de prudence pour la construction du budget à venir. En effet, l'Etat souhaite imposer de manière brutale une série d'économies aux collectivités territoriales pour réduire la dette publique.

Entre autres, le taux du fond de compensation de la TVA devrait être ramené à 14,85 % au lieu de 16,4 % : le taux de cotisation retraite patronale des fonctionnaires devrait aussi être majoré de 3 points. Ainsi, après une année 2024 riche en investissements, l'exercice 2025 devrait être plus sobre et plus incertain.

Rendez-vous en mars pour le vote du budget ! ■



LE BUDGET A ÉTÉ VOTÉ LE 4 MARS 2024.



LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE AU SERVICE DE TOUS LES RHODANIENS



208 communes

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Partenariat territorial permet de soutenir des investissements de proximité au service des Rhodaniens, d'accompagner, guider et conseiller, communes et intercommunalités dans leurs projets et de maintenir ou créer des milliers d'emplois.
Ce sont ainsi 9,5 M€ qui sont budgétés cette année.

Entre 2020 et 2024, grâce à ce dispositif, le Rhône, 1^{er} partenaire des collectivités, a soutenu les projets suivants dans la commune de **LIMAS**



Signature du partenariat territorial
- Ville-sur-Jarnioux - novembre 2023

- Amélioration thermique de l'enveloppe des bâtiments par un renforcement de l'isolation
- Déploiement de la vidéoprotection
- Installation de brise soleil à lames orientables (BSO) à l'école élémentaire
- Installation d'un éclairage LED circadien dans les écoles maternelles et élémentaires
- Rénovation de la chaufferie de l'école maternelle
- Travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle et des logements communaux
- Amélioration de la performance énergétique de la chaufferie de l'école élémentaire
- Requalification de l'esplanade du centre ville et de la cour sud de l'école maternelle
- Plan de rénovation thermique et économie d'énergie dans les écoles
- Rénovation des vestiaires du stade d'honneur
- Rénovation énergétique du gymnase
- Création d'un terrain de football en gazon synthétique



www.rhone.fr

©Département du Rhône - Direction de la communication - ©Photo : Julien BOURREAU - Illustration : Shutterstock - Octobre 2023

LES BRÈVES

DU

TERRITOIRE

ACTUALITÉS, SERVICES ET
ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS SAÔNE



• Plan vélo

UNE STATION DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DE VÉLOS INSTALLÉE PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Une **station de réparation et d'entretien de vélos** a été installée dans chacune des **18 communes** du territoire, dont une à **Limas, rue Pierre Ponot**.

Accessible à tous, cette station permet de suspendre son vélo par la selle afin d'effectuer les réparations sans avoir à se baisser : tournevis, clés Torx, Allen, à molette, plate, pompe de gonflage, etc.



Dans le cadre du plan vélo adopté en 2022, 114 habitants de Limas ont bénéficié de l'aide pour l'achat d'un vélo mise en place depuis 2 ans par la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

• Transports en commun

DU NOUVEAU À LIMAS POUR LA RENTRÉE 2024 !



Depuis la rentrée 2024, le réseau Libellule a évolué avec une offre de transports en commun renforcée. Les fréquences ont été augmentées, les amplitudes élargies et le **service de transport à la demande « RésaLib » a été renforcé**.

• **Les lignes de transport RésaLib « Soirée » et « Dimanches et jours fériés »** permettent de circuler sans contrainte avec plus de 80 arrêts autour de Villefranche-sur-Saône, Arnas, **Limas**, Gleizé et Jassans-Riottier, du lundi au dimanche de 19h à 22h, et les dimanches et jours fériés de 9h à 19h. Ce service permet de réserver un minibus jusqu'à 30 minutes avant le départ.

• La ligne CityLib 5 a été renforcée. Cette ligne, qui relie la mairie de Gleizé à **l'église de Limas** en passant par la gare de Villefranche-sur-Saône, bénéficie désormais d'un départ dès 6h55 le matin.

Réservations via l'application RésaLib, le site internet Libellule ou par téléphone au **0800 350 380**

• Urbanisme

UN PLUiH POUR DONNER LES MÊMES RÈGLES AUX 18 COMMUNES

Mercredi 9 octobre 2024, les élus de la Communauté d'agglomération ont arrêté les orientations et prescriptions du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH)**.

Véritable **outil de planification stratégique**, ce document de référence va donner un cadre et des outils aux **18 communes** pour leur permettre de poursuivre leur développement à l'horizon 2034. Fruit de quatre ans de travail, de plus de 260 réunions et d'une large concertation, il est construit autour de **trois mots clés : un développement maîtrisé, équilibré et exigeant**. Prochaines étapes : la consultation des personnes publiques associées et l'enquête publique, qui permettra aux habitants de formuler leurs observations, avant l'approbation du PLUiH au second semestre 2025.



• Musiques actuelles et jeunes talents

« l'ampli », TROISIÈME ÉDITION !



Après le succès des deux premières éditions, « l'ampli » est de retour. Objectif : faire éclore les nouveaux talents musicaux du territoire.

« l'ampli » est ouvert aux musiciens amateurs de 15 à 30 ans, se produisant en groupe ou en solo. Chaque candidat ou au moins un membre du groupe doit résider, travailler, ou être scolarisé sur le territoire.

Ce dispositif porté par la

Communauté d'agglomération propose à ses lauréats un accompagnement complet : résidence, accompagnement artistique, formation coaching, enregistrement d'un album, etc. La possibilité sera donnée au lauréat Or de se produire en concert lors du festival « Nouvelles Voix » en octobre 2025.



Retrouvez toutes les actualités de « l'ampli » (lauréats, concerts, formation, etc.)

sur   

ou sur agallo-villefranche.fr



• Gestion durable de l'eau

UNE NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX POUR LE TERRITOIRE

Projet phare du Plan de mandat 2021-2026 de la Communauté d'agglomération, la **nouvelle station de traitement des eaux à Villefranche-sur-Saône**, qui couvre notamment Limas, vient d'être mise en service après 4 ans de travaux. **La capacité de traitement est doublée et la qualité des eaux est améliorée.** Un nouveau procédé de traitement permet d'éliminer la pollution à l'aide d'un processus filtrant innovant. Les eaux traitées peuvent ainsi rejoindre le milieu naturel sans le dégrader. Un bassin d'orage d'une capacité de 15 000 mètres cubes a également été construit. Celui-ci est capable de stocker les flux excédentaires d'eau de pluie et ainsi, éviter les débordements en milieu naturel. Les déversements d'eau dans la rivière « Morgon » sont ainsi réduits par quatre. Le montant total des travaux s'élève à 43 223 142 € TTC avec une aide de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse de 4 656 994 €.



INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT pour acquérir votre composteur individuel :



• Tri et valorisation des déchets alimentaires

RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR INDIVIDUEL !

La Communauté d'agglomération propose à ses habitants des composteurs individuels pour trier leurs déchets alimentaires et les valoriser en compost. L'objectif est d'équiper le maximum d'habitations individuelles sur 2 ans, en complément des autres solutions de compostage déjà proposées, à l'exemple des bornes d'apport volontaires, installées dans les secteurs urbains denses, à **Limas (rue Hector Berlioz et rue Jean-Baptiste Martini)**, Gleizé, et Villefranche-sur-Saône.

Les composteurs individuels, fabriqués à 100% avec du bois provenant des régions Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté, sont proposés au prix de 20€, la Communauté d'agglomération prenant en charge les trois quarts du coût total qui est de 76€. Ceux-ci sont disponibles au Palais omnisports de l'Escale à Arnas après **réservation sur le site agallo-villefranche.fr** via un formulaire. Un créneau de 30 minutes vous est alors proposé pour venir récupérer votre composteur à l'Escale. Le règlement se fait sur place, en carte bancaire, chèque ou espèce. Pensez à apporter votre justificatif de domicile.



116 habitants de Limas

se sont déjà procurés un composteur individuel.

 Villefranche Agglomération Beaujolais Saône

115 rue Paul Bert
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. +33 (0)4 74 68 23 08
www.agallo-villefranche.fr



Travaux



TERRAIN DE FOOTBALL

Création avec un revêtement synthétique permettant une utilisation plus intensive pour le club et les élèves des deux collèges, tout en améliorant l'impact environnemental.

OBJECTIFS :

- **SPORTIF** : Utilisation intensive en toute saison (club + collégiens)
- **ÉCOLOGIQUE** : Préservation de la ressource en eau - Suppression des opérations d'entretien du sol (engrais, etc.)
- **ECONOMIQUE** : Réduction des opérations d'entretien

MEMBRES
DU CLUB
À L'ENTRAÎNEMENT



VESTIAIRES STADE JEAN THEVENET : TRAVAUX DE RÉNOVATION

- Installation d'un système de chauffage performant et adapté aux durées d'occupation des locaux.
- Remplacement des installations d'éclairage.
- Remplacement des portes intérieures.
- Installation d'équipements sanitaires performants et économes en eau.
- Remplacement du carrelage, peinture (murs et plafonds).
- Reprise des murs et enduits de façade.



2024



GYMNASE : TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le gymnase est un nouvel équipement géré par la commune. Les travaux ont porté sur la rénovation thermique.

...suite des travaux en 2025 et 2026 : isolation de toiture, aménagements du sol sportif, installation de panneaux photovoltaïques.



ISOLATION
PAR L'INTÉRIEUR



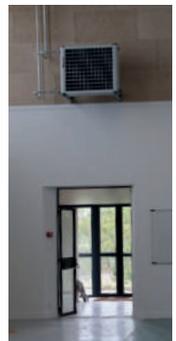
REMPLACEMENT
DES MENUISERIES



VESTIAIRES RÉNOVÉS



REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE
ET DE VENTILATION



TERRAIN DE LOISIRS

A l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, création d'une aire de loisirs multisports qui permet la pratique du basket et du football.



CE NOUVEAU TERRAIN MULTISPORTS EST SITUÉ CHEMIN DU LOUP, À PROXIMITÉ DU GYMNASE HUBERT BOULAUD.



Travaux

COUR SUD DE L'ÉCOLE MATERNELLE : Travaux de végétalisation et d'aménagement



AMÉNAGEMENT DE ZONES DE JEUX DIFFÉRENCIÉES



PARCOURS
DE MOTRICITÉ



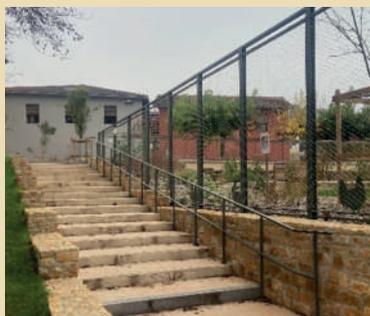
DÉSIMPÉRMÉABILISATION DE LA COUR



RÉNOVATION
DU MUR

LA VOLIÈRE :

Lieu accueillant dans un esprit de nature, avec une mise en valeur du bassin.



ESCALIER REFAIT EN PIERRES DORÉES



PARVIS AVEC SURFACES DÉSIMPÉRMÉABILISÉES



VÉGÉTALISATION AVEC DES ESSENCES LOCALES
PEU EXIGEANTES EN EAU

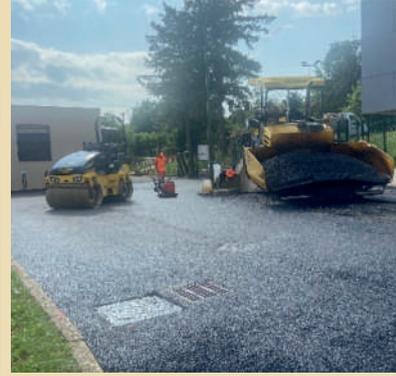
2024



VOIRIE

Quelques travaux de rénovation

PARVIS DU GROUPE SCOLAIRE



ALLÉE DES VERGERS

RUE DE L'ECOSSAIS

IMPASSE CLAUDIUS LAMARCHE

AUTRES TRAVAUX : CIMETIÈRE ET ÉGLISE



JARDIN DU SOUVENIR - INSTALLATION DE 6 COLUMBARIUMS



RÉFECTION DU MUR SUD DU CIMETIÈRE



RÉNOVATION DE LA PORTE DE L'ÉGLISE



Développement Durable

Charte « +Nature »

Nous vous l'avions annoncé dans le bulletin 2023, la commune s'est engagée dans la démarche de labellisation « +Nature ».

Début novembre, nous avons reçu la décision de la commission d'attribution : la commune a obtenu le niveau maximal.

Ce label est avant tout la reconnaissance de l'engagement des élus et des services pour :

- Supprimer les produits phytosanitaires (depuis 2014),
- Réduire les déchets végétaux,
- Protéger la ressource en eau,
- Protéger la biodiversité,
- Communiquer sur la faune et la flore.

Première commune dans le Rhône à obtenir cette distinction, elle fait partie du cercle très restreint des 10 premières communes de France à être labellisée « +++ ».

Félicitations aux services pour leur action au quotidien. Les élus poursuivront cet engagement dans les années à venir. ■



DES RACINES ET DES SACS

50, c'est le nombre d'arbres que la commune a planté cette année : Boucle du vieux cep, avenue du Général de Gaulle, près de la salle des fêtes. Vous avez pu les voir cet été avec des sacs à leur pied. Ils ne partaient pas en voyage ! Ces sacs permettaient un arrosage efficace en goutte à goutte. Ils étaient remplis avec de l'eau de récupération issue du bassin de la volière. ■

HEUREUX COMME DES POISSONS DANS L'EAU

Les travaux autour de la volière étant terminés, les poissons ont rejoint leur bassin en début d'année. Ils ont pu découvrir leur nouvel environnement : plantes, fontaine et massifs immergés.

Les enfants ont, eux aussi, apprécié de retrouver un parvis de l'école et du centre de loisirs rénové : chemins serpentant parmi les plantes fleuries, pavés avalant l'eau de pluie, animaux de métal dans la volière. Un espace plus agréable que l'on est content de traverser pour aller à l'école.

Rappelons que la rénovation de la volière a aussi permis la mise en place d'une cuve de récupération d'eau de 5 000 litres qui permet au service espaces verts, un arrosage sans restriction d'eau. ■

QUI DIT MIEUX ? 400, c'est le nombre de sapins de Noël que les services techniques ont broyés en début d'année. La matière récupérée a été ensuite étendue dans les massifs pour éviter l'évaporation de l'eau en été. Vous pouvez déposer votre sapin dans le parc prévu à cet effet jusqu'au 31 janvier, mais avant, pensez à retirer les décorations...

2024



DE L'EAU EN RÉSERVE

La commune propose depuis 2023 des aides financières à l'acquisition de cuves de récupération d'eau de pluie. Cette mesure sera encore valable en 2025. ■

LA PETITE REINE À L'HONNEUR

12, c'est le nombre d'appuis vélos qui ont été ajoutés sur le domaine public. Vous en trouverez près de l'école maternelle et du centre de loisirs, de la salle d'évolution, de la salle des fêtes, du cimetière et à l'entrée principale du parc Guillermet.



VISITE ENS

C'est en mars que les élus sont partis en voyage... en prairie pour découvrir les espaces naturels sensibles de la commune.

De l'autre côté de l'autoroute, vivent en effet des cuivrés des marais, des fritillaires pintades et autres espèces étonnantes. Si les uns volent, les autres ont des fleurs en forme de clochettes roses à pois blancs. Heureux celui qui peut observer ces espèces rares et protégées. ■

LES RENDEZ-VOUS DU PARVIS Les semaines du développement durable au mois de septembre ont été l'occasion d'une animation sur la biodiversité sur le parvis de la mairie. Balades botaniques et présentation du comptage d'hirondelles sur la commune étaient proposées par l'association « **Demain c'est ici et maintenant** ». Les services communaux présentaient, quant à eux, **la charte + Nature**. L'exposition « **jardinez au naturel** » était affichée avant son transfert à la médiathèque. ■



PROMENONS-NOUS À LA MÉDIATHÈQUE

Trois expositions liées au développement durable ont pris place en 2024 à la médiathèque :

■ En avril, FIBOIS 69 nous a fait profiter de son exposition sur le bois et la forêt. On y découvrait la transformation du bois, de l'arbre à la planche. Une animatrice est venue une après-midi pour faire découvrir ce domaine aux enfants du centre de loisirs. Carole Genetier a participé également à la présentation aux plus petits.



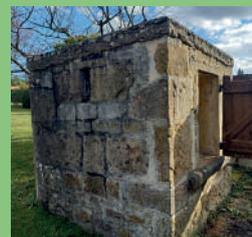
■ En octobre, l'exposition « **Jardiner au naturel** » prêtée par le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (SMRB) est restée à la médiathèque pendant 15 jours.

■ En novembre, une autre exposition du SMRB sur la « **préservation des rivières** » a accompagné le géo-événement. Notre responsable de la médiathèque a aussi participé à « **la fête du vélo** » organisée par l'association « **Limas à vélo** », en lisant des histoires de cyclistes aux enfants. ■

LES Puits de Limas : TÉMOINS DE L'HISTOIRE DE L'EAU

4^{ème} géo-événement de Limas : une étude de

18 mois de la hauteur de l'eau dans différents puits de la commune a permis de mieux comprendre l'infiltration de l'eau de pluie et les différentes nappes qui se trouvent sous nos pieds. Le 16 novembre,



rdv était pris pour que Laurie Caillouet, hydrologue, et Ludovic Pinçon, géologue, nous invitent à suivre leurs réflexions et les conclusions qu'ils ont pu tirer des mesures faites.

Dites-le avec des fleurs !

COMME CHACUN LE SAIT, PAS DE BELLES FLEURS SANS ARROSAGE !



Nos jardiniers municipaux ne manquent pas de bonnes idées, ni de créativité pour préserver l'eau, cette ressource si précieuse, par le choix d'espèces qui supportent la sécheresse, l'utilisation d'une cuve de récupération, l'arrosage en goutte à goutte associé au paillage, les oyas ou les sacs d'arrosage (lire pages précédentes). C'était justement le thème choisi par Mathieu Milliat, responsable des espaces verts, pour sa présentation à la dernière cérémonie des balcons et maisons fleuris. Il a donné au public ses «bons tuyaux» sur la gestion de l'eau et de bons «plants» pour fleurir les jardins en période de sécheresse. Lors de cette soirée, des compositions florales et des chèques cadeaux ont également récompensé les lauréats du concours. Comme chaque année, ces habitants à la main verte ont très joliment fleuri jardins et terrasses, contribuant ainsi à embellir notre ville. Félicitations à tous les participants ! ■

Palmarès

1^{er} prix - catégorie maison :

Mme et M. Antonio Dos Santos

1^{er} prix - catégorie maison non-visible de la rue :

Mme et M. Gérard Joly et Mme Sylvette Lapierre

1^{er} prix - catégorie balcon :

Mme Marie-Thérèse Demontier



Bienvenue au village de Noël !



CHAQUE ANNÉE EN DÉCEMBRE, À L'APPROCHE DES FÊTES, LE PARVIS DE LA MAIRIE SE TRANSFORME EN UN SUPERBE VILLAGE DE NOËL.

De jolis chalets, des traîneaux en bois, des petits personnages et des paquets cadeaux sont confectionnés, puis installés par nos cinq bénévoles-magiciens : Mme Lapierre, M. Lagrange, Mme et M. Enay et M. Jomain. Ce sont eux aussi qui décorent le sapin à



l'entrée de la mairie et tous les pots avec de jolies guirlandes. Et quand vient le soir, tout s'illumine ! Année après année, ils redoublent d'imagination et se mettent au travail de plus en plus tôt pour créer de nouvelles pièces en bois, dans leur garage qui fait office d'atelier du Père Noël...

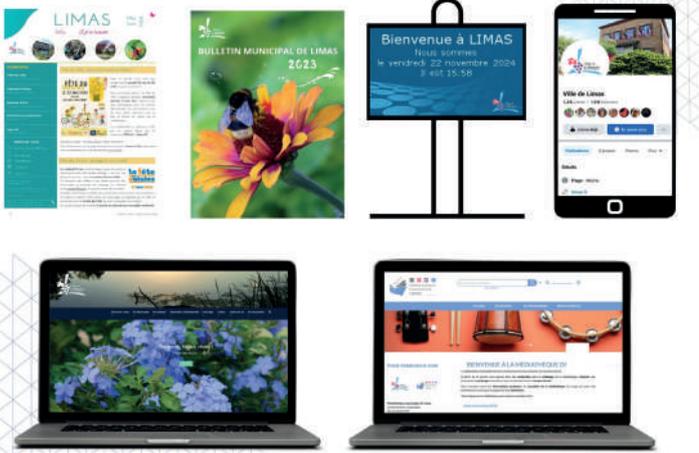
Alors, une nouvelle fois, un grand bravo et merci pour la mise en place de ce village enchanté qui fait le bonheur des petits et des grands ! ■

2024



Informations municipales : GARDONS LE LIEN !

Savez-vous que la Ville dispose de nombreux supports de communication pour vous informer au quotidien ? Rappel de ces précieux outils qui nous permettent de garder le lien !



■ **Le site Internet de la ville.** Sur www.limas.fr, outre la présentation de Limas et des services municipaux, vous avez accès à l'agenda des manifestations, les actualités, l'annuaire des associations et de multiples informations à découvrir dans chaque rubrique.

■ **Le site Internet de la médiathèque :** mis en ligne en janvier dernier, le site <https://mediatheque.limas.fr> dispose d'un outil de recherche performant, d'un formulaire de contact et de suggestion d'achat, ainsi que des informations pratiques. Il présente également toutes les animations prévues les prochaines semaines à la médiathèque, avec la possibilité de s'inscrire en ligne lorsque les places sont limitées.

■ **La page Facebook « Ville de Limas »** annonce les événements et propose un retour en photos. Elle permet aussi de diffuser les alertes météo et autres informations de la Préfecture. N'hésitez pas à vous abonner !

■ **Le panneau lumineux** situé devant le parvis de la mairie permet de donner, en quelques lignes, les principales dates des manifestations. Retrouvez toutes ces informations sur votre smartphone grâce à l'application « Cityall ».

■ **Limass Info :** cette lettre d'informations municipales est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres à la fin des mois de février, avril, juin, août et octobre.

■ **Bulletin municipal :** édité une fois par an en janvier, il est une rétrospective des manifestations et des actions réalisées durant l'année écoulée. Comme le Limas Info, la version numérique du bulletin municipal est en ligne sur la page d'accueil du site Internet, rubrique « Publications ». ■

LA POLICE MUNICIPALE

Si nos policiers municipaux sont chargés de nombreuses missions pour assurer la sécurité et la tranquillité publique, ils contribuent également à la formation des écoliers, en assurant par exemple, des séances de prévention routière.

Elles sont proposées chaque année en maternelle et en élémentaire : après une partie théorique, durant laquelle l'agent de police municipale explique aux enfants les règles pour se déplacer en toute sécurité à pied, à vélo ou à trottinette, place à la pratique !

Notre policier peut ainsi observer les enfants sur leurs deux roues, dans la cour et corriger les erreurs en leur expliquant les dangers.



LES POLICIERS MUNICIPAUX PARTICIPENT À CHAQUE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

SÉCURISATION DE LA VOIE SUITE AUX INTEMPÉRIES



Quelques-unes de leurs missions appréciées des Limassiens :

■ L'Opération Tranquillité Vacances

Vous vous absentez de votre domicile pour plusieurs jours ? Vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Ainsi, nos policiers municipaux porteront une attention particulière à votre habitation lors de leurs patrouilles régulières.

■ Les animaux errants

Si vous remarquez un animal errant, contactez la mairie au 04 74 02 27 90 ou la Police Municipale au 06 61 62 27 90 qui veillera à mettre l'animal en sécurité.

■ La gestion des objets perdus

INFOS+

En dehors des horaires de permanence, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h15 à 17h, il convient d'appeler la Police Nationale au 17. Plus d'informations sur www.limas.fr ou en scannant ce QR Code >



CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes



LE CMJ EST COMPOSÉ DE FILLES ET DE GARÇONS TRÈS ASSIDUS ET MOTIVÉS.



LE CMJ À LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE.

Malgré leur jeune âge, ils ont à cœur de s'investir pour leur village : être citoyens et fidèles aux valeurs essentielles restent des principes primordiaux pour nos élus du CMJ. Ils travaillent sur d'importants projets pour les enfants de la commune, comme récemment, l'aboutissement de la construction du terrain multisports qui profite déjà à de nombreux jeunes !

Très impliqués, ils participent à toutes les manifestations officielles et cérémonies commémoratives.

Ils se réunissent aussi tous les mois pour travailler ardemment sur leurs projets.

Ils répondent toujours présents pour les bonnes causes, comme l'aide à la distribution du colis de Noël à nos Aînés ou la participation au Téléthon. Ils aiment, en effet, ces moments de convivialité et d'échanges avec les adultes.

Conviés par leurs homologues d'Arnas en juin dernier, ils ont échangé sur leurs missions et leurs réalisations, puis ont partagé leurs expériences. La matinée s'est terminée par un tournoi de Mölkky (jeu d'adresse avec des quilles en bois), puis un pique-nique tous ensemble.

Très soudés, ils se sont rendus au musée de l'Illusion cette année, à Lyon, afin de passer un bon moment ensemble.

L'année 2024 a été encore très riche en projets et en rencontres. En 2025, nos jeunes élus sont toujours aussi motivés pour continuer sur cette lancée ! ■



LES JEUNES ÉLUS ONT DISTRIBUÉ FLEURS ET CHOCOLATS AUX AÎNÉS.



CHAQUE ÉTÉ, LE CMJ PROFITE D'UNE SORTIE !

2024



Action sociale

IL EST IMPORTANT DE PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS, D'ÊTRE À L'ÉCOUTE ET SURTOUT D'AVOIR DE DÉLICATES ATTENTIONS À LEUR ÉGARD.



JOIE ET CONVIVIALITÉ
AU REPAS DE FÉVRIER

Toute l'année, nous organisons des temps forts à ne pas manquer.

Le repas de février est toujours un moment de convivialité. Nos Aînés se retrouvent autour de grandes tablées joliment décorées par les enfants du centre de loisirs, sans oublier l'animation musicale par des artistes bénévoles et un apéritif offert par le Comité des Fêtes. Le 18 février dernier, le Centre Communal d'Action Sociale avait mis les petits plats dans les grands pour accueillir près de 200 convives, à la salle des fêtes !

Fin avril, de jolies roses et quelques douceurs ont été offertes pour fêter l'arrivée du printemps. L'occasion de garder le lien, d'échanger quelques mots et de tous se retrouver dans la bonne humeur !



FLEURS ET
CHOCOLATS
POUR FÊTER
L'ARRIVÉE DU
PRINTEMPS

La sortie au mois de septembre est toujours un moment agréable : visites, dégustations, repas et achats. Le 27 septembre dernier, nous sommes allés à Montceau-les-Mines pour visiter l'usine Perrin, fabrique de chaussettes depuis 1924 et la chocolaterie Dufoux.



VISITES-DÉGUSTATIONS DU 27 SEPTEMBRE

Enfin, la remise du colis de Noël, accompagnée d'une plante, ravit chaque année nos Aînés. L'occasion d'échanger également avec les élus du Conseil Municipal des Jeunes qui participent, avec plaisir, à la journée de distribution. ■



Centres de Loisirs

**DES VACANCES JOYEUSES ET SPORTIVES POUR LES ENFANTS
DES EXPLORATEURS ET DE LA MAISON ENCHANTÉE**



L'équipe d'animation organise, pour chaque période de vacances, des activités ludiques et sportives.

Cette année encore, chaque semaine avait un thème différent : carnaval, les pôles Sud et Nord, les animaux de la ferme, le printemps, les îles, les jeux olympiques, l'espace et les pays du monde. Des nouveautés ont aussi été proposées avec des courses dans des bulles géantes, une initiation au hip-hop et des glissades aquatiques sur un toboggan géant installé dans la cour de l'école. Une sortie culturelle ou ludique est toujours organisée chaque semaine des vacances, en rapport avec le thème choisi.

La Maison Enchantée et les Explorateurs, c'est aussi l'accueil le matin, le soir et le mercredi pendant toute l'année scolaire. Des activités sont proposées aux enfants par nos animateurs diplômés. ■



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Matin : de 7h30 à 8h30

Soir : de 16h30 à 18h30

Mercredi scolaire : de 7h30 à 18h30
avec départ dès 17h, puis échelonné jusqu'à 18h30.

À la ½ journée, de 7h30 à 11h30

ou de 13h à 18h30, avec ou sans repas.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Vacances scolaires : de 7h30 à 18h30,
avec départ dès 17h00, puis échelonné jusqu'à 18h30.

Inscription des enfants à la journée,
avec ou sans repas.



2024



Relais Petite Enfance

« LES PETITES FRIMOUSES »

Le Relais Petite Enfance (RPE) « Les Petites Frimousses » est un service municipal. Il a été créé en février 2004. Le RPE est un lieu de rencontre, de renseignements et d'animations pour les enfants, les assistantes maternelles, les familles et les gardes d'enfants à domicile.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Les temps collectifs (ateliers de lecture, activités manuelles, etc.) proposés par le RPE constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile.

Un partenariat est mis en place avec différents services et associations :

- Médiathèque de Limas
- Club de l'Amitié
- Ecole Maternelle Fernand Gayot (petites sections)
- Micro-crèche « Les Mille Pattes »

RENSEIGNEMENTS

Responsable : Saphia Aissaoui
Tél. 04 74 65 17 23 / 06 12 29 32 35
Email : relaissassistmat@limas.fr

Différentes manifestations ont eu lieu durant l'année 2024.

- La Grande Lessive
- Une journée brésilienne
- Une conférence sur la parentalité : « Mais qu'est ce qui se passe dans sa petite tête ? »
- Le carnaval avec la micro-crèche « Les Mille Pattes »
- La création d'un raconté-tapis
- Un spectacle pour la semaine nationale des assistantes maternelles : « Un piaf, des plumes »
- Un spectacle de Noël : « Patapompon »
- Une lecture-spectacle avec des assistantes maternelles
- Le Téléthon



Micro-Crèche

« LES MILLE PATTES »

La micro-crèche « Les Mille Pattes » est une structure municipale. A mi-chemin entre le mode de garde individuel et collectif, la micro-crèche accueille au maximum 10 enfants de 2 mois jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

La micro-crèche est un lieu particulièrement bien adapté pour que l'enfant puisse s'épanouir et s'éveiller au sein d'un petit groupe.

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

En fonction des places disponibles, un accueil occasionnel peut être proposé.

Les enfants sont encadrés par une équipe constituée de professionnelles de la petite enfance, d'une référente technique et d'une référente administrative.

Différentes passerelles sont mises en place :

- Avec la maternelle, pour préparer les enfants à leur entrée à l'école

- Avec le Relais Petite Enfance
- Avec la médiathèque
- Avec l'accueil de loisirs « La Maison Enchantée »

Les manifestations organisées en 2024 :

- La Grande Lessive
- Une journée Brésilienne
- Une conférence sur la parentalité : « Mais qu'est ce qui se passe dans sa petite tête ? »
- Le carnaval avec le Relais Petite Enfance « Les Petites Frimousses »
- Un spectacle pour la semaine nationale des assistantes maternelles : « Un piaf, des plumes »
- Un spectacle de Noël : « Patapompon »
- Le Téléthon



RENSEIGNEMENTS

Cécile Hémary et Saphia Aissaoui
Tél. 04 74 02 27 98
Email : microcreche@limas.fr



Les Écoles

Le 2 septembre 2024, c'est sous un soleil radieux que les enfants ont repris le chemin de l'école, cartable au dos, avec appréhension pour certains, excitation pour d'autres, mais tous contents de retrouver les copains.

École Maternelle

Effectifs pour l'année 2024 /2025

Directrice : Mme Nelly Thien

Les 147 élèves (contre 157 l'année dernière) sont répartis de la façon suivante :

- une classe de PS à 23 élèves
- une classe double à 27 élèves : 6 PS/21 MS
- une classe double à 22 élèves : 10 PS/12 GS
- une classe de MS à 27 élèves
- une classe de GS à 24 élèves
- une autre classe de GS à 24 élèves

Afin d'accueillir au mieux les enfants de petite section, la rentrée a été échelonnée sur 2 jours.

Que s'est-il passé en 2023/2024 à l'école ?

Noël : les enfants ont assisté à un spectacle (financé par le Sou des Écoles), suivi d'un goûter (offert par la Mairie).

Animation LEGO très appréciée.

Sorties :

- sortie à la ferme à Affoux
- sortie à la ferme de M. Seguin à la Chapelle du Chatelard
- sortie au Parc des Oiseaux
- sortie dans le Parc de Verdure

Pour toutes ces sorties, le transport est financé par la mairie et le Sou des Écoles participe financièrement.

Liaison école/crèches

(crèches « Les Petites Frimousses » de Limas et « Les Diablotins » de Villefranche).



UN ATELIER
PLANTATION
DE BULBES
EN MATERNELLE

Liaison école maternelle/école élémentaire : ces échanges se sont faits autour du chant et de la lecture.

Jardin : les enfants de Grande Section de la classe de Mme Lacaze-Labarrère ont pu s'initier au jardinage avec l'aide d'un employé municipal (plantation de fraisiers, tomates et courgettes).

Kermesse : les enfants des classes de Mmes Grimot et Fortuné ont dansé le mardi 18 juin, à la salle des fêtes. Les autres classes se sont produites le dimanche 23 juin.

Le travail sur le thème « rythmes et sommeil » s'est poursuivi : prise en charge des plus petits dès 13h05 pour aller à la sieste. ■

RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire accueille chaque année plus d'enfants et ce sont environ 280 repas servis chaque jour.

48 enfants de la maternelle (les plus petits) déjeunent au restaurant de l'école maternelle, encadrés par les ATSEM, les plus grands prennent leur repas avec les enfants de l'école élémentaire.

Au restaurant de l'école élémentaire, les enfants déjeunent en deux services. Lorsqu'ils ne sont pas dans la salle de restauration, les enfants sont encadrés par des animateurs qui leur proposent des activités en groupes (foot, danse, jeux de ballons, activités manuelles, jeux de société...) pour faire de ce temps méridien un temps de repos et de loisirs.

LE CARNAVAL
À L'ÉCOLE
MATERNELLE

2024



École Élémentaire

Effectifs pour l'année 2024 /2025

Directrice : Mme Bénédicte Le Kim
 243 élèves (contre 260 l'année dernière) ont fait leur rentrée à l'école élémentaire et ont été répartis sur 11 classes et 1 classe ULIS.

Les élèves sont répartis de la façon suivante :

- une classe CP A à 22 élèves
- une classe CP B à 21 élèves
- une classe double à 20 élèves 6 CP/14 CE1
- une classe de CE1 à 22 élèves
- une classe double à 20 élèves 9 CE1/11 CE2
- une classe CE2 A à 21 élèves
- une classe CE2 B à 20 élèves
- une classe CM1 A à 24 élèves
- une classe CM1 B à 25 élèves
- une classe CM2 A à 24 élèves
- une classe CM2 B à 24 élèves
- une classe Ulis de 11 élèves

Que s'est-il passé en 2023/2024 à l'école ?

Sorties : théâtre de Villefranche, théâtre Pêle-mêle, musée Paul Dini, musée Ampère, parc de Lacroix-Laval, musée des Confluences, musée de Solutré.

Projet musique : partenariat avec le Conservatoire se terminant par une représentation en fin d'année devant les parents.

Projet géo-parc Beaujolais : ce projet avait pour but d'éveiller les élèves à leur environnement proche et les sensibiliser à sa préservation.

Projet jardin : les classes de CM2 ont bénéficié des conseils des jardiniers de la commune pour apprendre à planter et à reconnaître des végétaux.

Piscine : les élèves de CP et CE1 ont bénéficié de séances de piscine tous les jeudis matin jusqu'à fin novembre. A noter que le transport est financé par la mairie.

Liaison école maternelle/école élémentaire : chants, lectures...



Liaison école élémentaire/collège :

- projet graine de lecteurs (CM2/6ème)
- projet chorale (CM2/chorale du collège avec 2 représentations).

Semaine des langues : des parents sont venus lire des albums, apprendre des comptines dans leur langue d'origine

Semaine olympique : pendant une semaine, il s'est agi d'aborder au travers de différents ateliers, les valeurs de l'olympisme, du parasport, des défis sportifs...

Sortie à Paris pour les CM2 : pas de classe transplantée cette année pour les CM2 mais une sortie d'une journée à Paris, entièrement financée par la mairie. **Au programme :** visite de l'Assemblée Nationale le matin et visite croisière sur la Seine l'après-midi.

Porte ouverte avec mise en valeur des travaux d'élèves.

Kermesse organisée par le Sou des Ecoles

Traçage de jeux dans les cours : de nombreux jeux, choisis par les élèves, ont été tracés pendant l'été.

Boîtes à livres : deux boîtes à livres sont à la disposition des enfants sous les préaux.

Une infirmière scolaire, rémunérée par la commune, assure le suivi des enfants des 2 écoles. ■

LES ANNEAUX
OLYMPIQUES
À L'ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE



CÉRÉMONIE DE
CLÔTURE DES JO

Histoire et Patrimoine

DEPUIS 25 ANS, LE COMITÉ HISTOIRE ET PATRIMOINE POURSUIT ASSIDÛMENT SES ACTIVITÉS DE RECHERCHES ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE DE NOTRE COMMUNE.



Chacun apporte sa contribution par son talent, sa sensibilité et son intérêt au passé de notre village. Cette année 2024 a été marquée par la préparation et la réalisation d'une soirée spectacle à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Nous l'avons imaginée comme un retour à Limas d'un enfant du pays. Inspiré des écrits de François Myard, né à Limas à la fin du 19ème siècle, nous lui avons proposé, virtuellement, de revenir sur les lieux de son enfance.

La soirée « Limas, ma terre natale », a été à la découverte d'un territoire familier, avec un regard neuf mais empreint de nostalgie. Photos d'hier et d'aujourd'hui, images du ciel, escales musicales, verre à la main ont permis un moment de découverte, de partage et de convivialité. La tradition et la modernité se sont rencontrées et les souvenirs en fête ont surgi de nos mémoires. Ce fut un moment de partage entre les « acteurs improvisés » et le public venu nombreux à la découverte de notre Histoire et de notre Patrimoine.

Aujourd'hui, le comité travaille à la suite de cette présentation pour le meilleur de notre commune. Nous vous espérons nombreux, en septembre prochain, pour recueillir vos encouragements.

Merci à Simone, Jocelyne, Martine, Robert, Bernard et Jean-Pierre qui accompagnent le Dr Claude Kalfon, conseiller municipal délégué à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de la commune. ■



LES ARTISTES D'UN JOUR ONT ÉTÉ TRÈS APPLAUDIS



DES PHOTOS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI ONT ÉTÉ PROJÉTÉES PENDANT LE SPECTACLE

2024



EXPRESSION LIBRE :

VIVRE ET AGIR A LIMAS

Madame, Monsieur, chère Limassienne, cher Limassien,

2024 fut une année sportive pour le monde entier et particulièrement pour notre pays.

Limassien n'a pas échappé à cet événement mondial puisque nos principaux investissements ont bénéficié aux sports limassiens avec :

- la nouvelle pelouse synthétique du stade Jean Thevenet
- la réfection des vestiaires et du foyer du club
- les travaux de réhabilitation de notre salle de sport mise à disposition des associations sportives limassiennes et du collège
- la création d'un espace multisport à la disposition libre de nos jeunes limassiens.

Les jeunes écoliers n'ont pas été oubliés avec la continuité des travaux pour l'amélioration de leurs conditions de vie dans les écoles, en particulier dans la cour de l'école primaire qui profite également aux enfants qui fréquentent nos structures de la petite enfance.

Depuis quelques années notre médiathèque accueille de nombreux spectacles et événements (apéros-concerts, lectures, « la Folle Parenthèse », géo-événement...) qui s'ajoutent aux multiples animations organisées par nos associations limassiennes que nous soutenons et félicitons pour leur dynamisme qui contribue au bien vivre à Limas.

Notre équipe est très attachée à cette participation citoyenne active qui contribue pleinement à la qualité de vie à Limas et au maintien de la tranquillité avec, par exemple, des actions comme les fêtes des voisins. La participation

citoyenne c'est aussi ce groupe de bénévoles, qui consacre chaque fin d'année, des journées à préparer puis installer le village de Noël sur le parvis de la mairie.

Tout en veillant à maîtriser le développement urbain pour conserver ses paysages et l'esprit village, nous permettons aux seniors limassiens et aux familles de rester ou de s'installer à Limas, par nos contributions apportées aux constructions des 2 futures résidences (Osrose et Ekinox). Ce sont donc 61 logements conventionnés qui seront disponibles dès le premier semestre 2025 :

- 20 logements locatifs réservés aux seniors et personnes à mobilité réduite
- 10 logements en accession à la propriété grâce au bail réel solidaire.
- 31 logements locatifs pour permettre à des familles limassiennes de rester et à d'autres de s'installer à Limas.

Depuis le début de notre mandat, nous avons géré des situations imprévues (COVID, collège supplémentaire, crise énergétique) en complément des menaces liées au changement climatique. Sans faillir à nos engagements, nous avons su faire face à ces situations supplémentaires sans relâche et surtout sans augmenter les taux d'impôts locaux.

Face aux baisses de recettes que nous subissons avec la crise actuelle et sa gestion hasardeuse par nos dirigeants politiques, nous devons, plus que jamais, continuer à gérer avec rigueur nos budgets pour maintenir les services aux habitants, ainsi que les investissements d'avenir pour la préservation de notre cadre de vie.

Les élus du Groupe « VIVRE ET AGIR A LIMAS » vous souhaitent une très belle année 2025 remplie de beaux projets. ■

Contact : val-2020@orange.fr

Limassien Ensemble pour l'Avenir (LEA)

Madame, Monsieur, habitants de Limas,

Chères Limassiennes, chers Limassiens,

Nous aimerions, dans cette tribune, partager avec vous quelques réflexions à l'occasion de cette nouvelle année :

Les tensions observées au moment des élections législatives (en 2024), particulièrement la montée des idées d'extrême droite et les propos inquiétants de l'actuel ministre de l'Intérieur nous rappellent l'importance de préserver la cohésion sociale à Limas. Nous restons fermement attachés aux valeurs de solidarité, d'ouverture aux autres et aux principes républicains. À l'échelle locale, nous serons toujours vigilants pour défendre une commune où chacun peut trouver sa place, indépendamment de ses origines, de ses croyances ou de ses opinions.

Les orientations du gouvernement qui consistent à restreindre l'aide financière aux collectivités locales vont sans doute obliger la commune à prioriser de manière plus stricte ses investissements. Nous serons particulièrement vigilants afin que les choix qui seront faits répondent aux indispensables mutations que nous voulons élaborer avec vous. Ces choix ne doivent pas négliger les impacts du dérèglement climatique.

Cette année, les travaux du collège Jacques Chirac ont progressé malgré une opposition citoyenne forte. Nous persistons à dire qu'accoler deux collèges est une aberration découlant d'un vrai défaut de démocratie locale. Ce projet aura comme conséquences une perturbation de la vie scolaire des élèves, une circulation très difficile dans un secteur déjà saturé et plus globalement un problème de cohérence territoriale.

Tout au long de l'année 2024, nous avons soutenu plusieurs initiatives citoyennes pour promouvoir la solidarité et le dialogue au sein de notre commune. Nous avons organisé un atelier citoyen sur la thématique de la jeunesse qui a rencontré un franc succès. Cet atelier a permis de recueillir des idées précieuses pour mieux comprendre les attentes des jeunes Limassiens en matière d'équipements, de loisirs et d'activités culturelles. Ils demandent un lieu pour se retrouver autour d'activités sportives et culturelles.

Nous restons déterminés à élaborer avec eux un tel projet. Nous préparons d'autres rencontres afin de réfléchir avec vous aux enjeux de la commune.

Trop souvent, les décisions concernant les grandes orientations à Limas (et à l'Agglo) sont prises par un petit groupe, parfois même par une seule personne, sans consultation des habitants. Nous dénonçons ce manque de démocratie locale, qui prive les Limassiens de leur droit à la parole sur les projets qui impactent leur quotidien. Il est impératif que la population soit associée aux réflexions et aux décisions.

A ce titre, nous soutenons les habitants des quartiers d'habitat social qui demandent à vivre dans des logements bien entretenus au sein d'espaces de vie favorisant la convivialité. Le « bien-vivre » à Limas doit concerner tous les quartiers. Si vous souhaitez nous faire part de vos propositions et idées, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse :

limasensemblepourlavenir@gmail.com

Nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année 2025. ■

Véronique Grondin-Coupanec, Yves Wakosa,
Firouze Kherra, Julien Garçon



CONSCRITS de Limas

2024

Miguel Pastor